

SÉCHERESSE, PÉNURIE, CHALEUR **L'EAU, UNE RESSOURCE À PRÉSERVER**

Face au changement climatique, à la multiplication des épisodes de sécheresse, aux besoins plus importants liés à l'augmentation de la population, chacun est appelé à participer à la préservation de l'eau, notamment en période estivale.

« On doit arrêter de croire que l'eau est un bien jetable ! »

Si les réalités sont différentes d'une région à l'autre en termes de sécheresse, quelle est la situation sur le bassin Tarn et l'Albigeois ? Explication avec Frédérique Argillos, chef de service Tarn-Aveyron à l'agence de l'eau Adour-Garonne.

Quelle est situation aujourd'hui ?

Dans le Tarn, comme ailleurs, 2022 a été une année historique en termes de sécheresse et de températures élevées. En mai dernier, nous n'étions toujours pas sortis de cette période, malgré les précipitations que nous avons connues. L'état de remplissage des retenues n'est toujours pas satisfaisant et le débit des cours d'eau reste en deçà de la moyenne. Si les prévisions en matière de pluviométrie ne sont pas faciles à élaborer, le risque d'un été chaud et sec est à nouveau à craindre. La situation est donc préoccupante à quelques semaines de l'été.

Que reprenez-vous de l'année dernière ?

2022 a évidemment permis de tirer des leçons et d'optimiser certaines actions. La raréfaction de la ressource est avérée. La priorité reste toujours l'accès à l'eau potable. L'objectif est de ne pas être en rupture, d'où l'extrême vigilance actuellement et l'importance d'anticiper. Il s'agit de définir comment partager la ressource entre les différents usagers tout en maintenant un débit suffisant dans le milieu pour la vie aquatique. Les grands cours d'eau comme le Tarn sont sensibles dans la mesure où de nombreuses communes, comme



La rivière Tarn constitue la ressource en eau de la ville d'Albi qui a ses puits de captage en amont du Pont-Neuf.

« Toute économie d'eau est bonne à prendre »

Albi, y pompent pour produ de l'eau potable auxquels s'ajoutent d'autres usagers économiques notamment agricoles. Aujourd'hui, il faut même gérer la ressource à une échelle plus large : celle d'un territoire interdépartemental avec l'idée d'agir à la fois à court et long terme.

En quoi les économies d'eau, c'est l'affaire de tous ?

La réflexion doit prioritairement porter sur les économies d'eau possibles tant sur les changements de pratiques que sur l'optimisation



Les retenues d'eau se rechargent principalement en hiver. Cette année, une grande majorité affiche des niveaux inférieurs à la moyenne.

« Chacun doit montrer l'exemple au quotidien, notamment l'été et pendant les périodes de restrictions »

des moyens ouvrages existants, comme le renouvellement des réseaux d'eaux potables, la mobilisation des retenues existantes ou la réutilisation des eaux usées traitées. L'agriculture doit également poursuivre sa transition au niveau du travail des sols pour favoriser l'infiltration d'eau de pluie afin de retenir l'eau dans les sols... Quant aux particuliers, il est aussi possible d'agir. Chacun doit montrer l'exemple au quotidien, notamment l'été et pendant les éventuelles périodes de restrictions. On doit arrêter de croire que l'eau potable est un « bien jetable » : on prend, on jette. L'eau a de la valeur, elle est un bien rare qu'il est urgent de considérer avec attention.

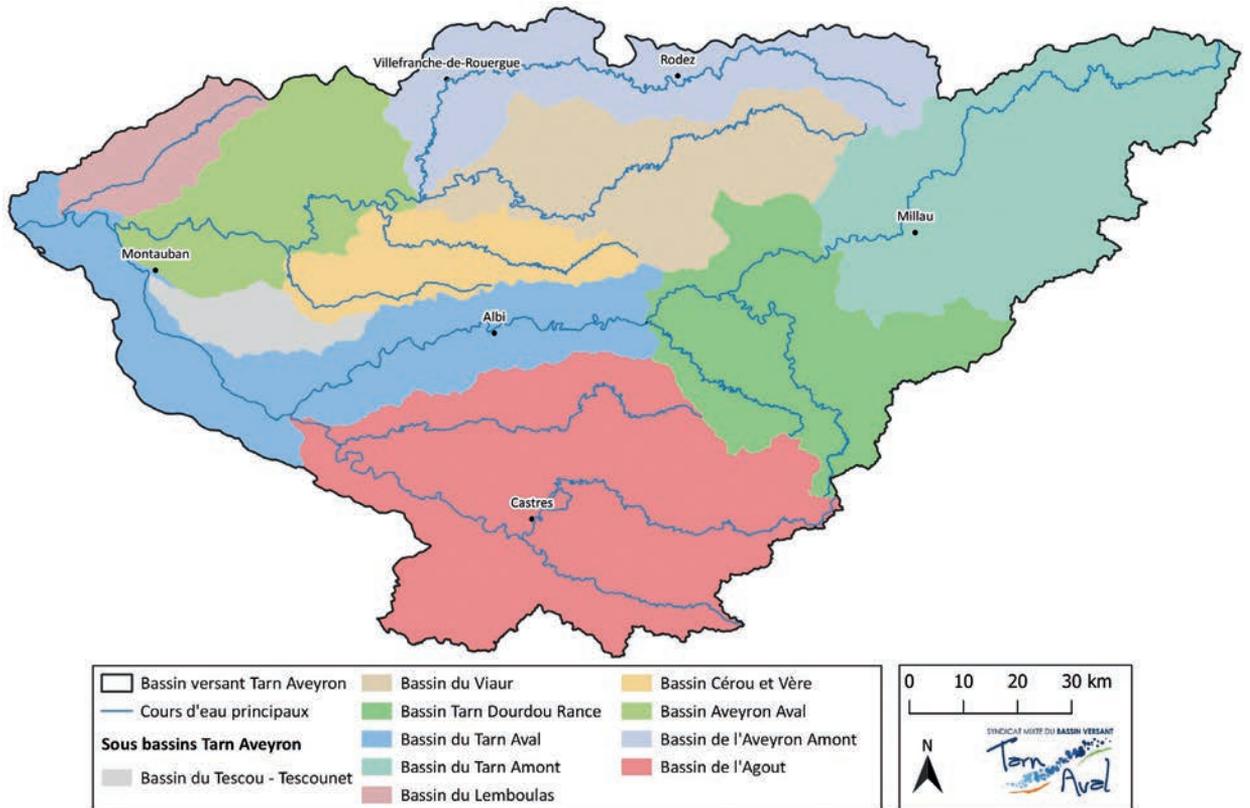
Quel est le rôle de l'Agence de l'eau Adour-Garonne ?

Il s'agit d'un établissement public dépendant du Ministère de l'environnement, chargé de concilier les usages de l'eau, qu'il s'agisse de l'eau potable, de l'assainissement et des besoins agricoles et industriels. Elle intervient sur plusieurs bassins-versants, dont celui du Tarn qui commence en Lozère et finit dans le Tarn-et-Garonne. Elle est aussi pour cela un organisme qui accompagne techniquement et financièrement l'émergence de projets structurants. C'était le cas avec la nouvelle station de production d'eau potable d'Albi qui alimente aujourd'hui plusieurs communes de l'agglomération dans un souci de mutualisation des moyens.

Sur quoi travaille-t-elle actuellement ?

L'agence de l'eau Adour-Garonne a lancé un appel à projets à partir du 10 mai pour accompagner les acteurs locaux dans leur réflexion d'adaptation au changement climatique et à encourager les économies d'eau dans l'agriculture, l'industrie et les collectivités. Face au déficit actuel et futur en matière de ressource en eau dans le bassin Adour-Garonne, il est impératif de faire émerger des modèles de gestion et de préservation plus vertueux pour répondre aux besoins de tous les usages et des milieux aquatiques.

Le bassin-versant Tarn Aveyron.



LE SAVIEZ-VOUS ?

- La rivière Tarn constitue la ressource en eau potable d'un tiers des foyers du département soit environ 117 000 personnes via sept prises d'eau.
- Un équivalent habitant consomme environ 100 à 130 litres/jour.
- De juin à octobre, environ 50% des volumes prélevés pour l'eau potable des habitants retournent à la rivière (station d'épuration), l'autre moitié est consommée (arrosage, lavage voiture, piscine...).
- En agriculture (élevage compris), de juin à octobre, 100 % des volumes prélevés (cours d'eau, retenues, puits) sont consommés (pas de retour dans la rivière).
- La rivière Tarn ne bénéficie pas dans le département de réservoirs d'eau dédiés au maintien de l'étiage. La plupart des retenues sont des barrages hydroélectriques qui n'ont pas cette fonction. La rivière bénéficie en revanche indirectement des lâchers d'eau dus à l'exploitation hydroélectrique (quand elle a lieu).

L'eau en questions

Que savons-nous déjà de la situation relative à la sécheresse ?

- Températures en hausse en été.
- Répartition différente des précipitations sur l'année ne permettant pas de recharger les nappes avec des sécheresses plus fréquentes, plus longues et plus intenses en été.
- Réduction des capacités d'infiltration des sols du bassin-versant depuis des décennies (imperméabilisation des sols, tassement,...).
- Diminution du débit naturel des rivières de 30 à 40% d'ici 2050 (7% par décennie). Le bassin Tarn-Aveyron est particulièrement sensible aux effets du changement climatique, d'autant plus qu'il subit les effets du climat chaud et sec de la Méditerranée. Son hydrologie risque d'être impactée fortement (phénomène de méditerranéisation).

À quoi servent les restrictions ?

Décidées par le préfet à partir d'un ensemble d'informations relatives à l'état de la ressource en eau et des prévisions météorologiques, les mesures de limitation ou de suspension provisoire de l'usage de l'eau permettent de faire face aux conséquences de la sécheresse et aux risques de pénurie d'eau. L'objectif est d'assurer l'exercice des usages prioritaires, et plus particulièrement la santé publique, la salubrité publique, la sécurité civile (pour les pompiers notamment), l'approvisionnement en eau potable de la population et la préservation du milieu aquatique. Dans tous les cas, la priorité est donnée aux usages relatifs à l'eau potable.

Les pluies de mai ont-elles permis de remplir les nappes ?

Quand il pleut, de septembre à mars, l'eau s'infiltré dans la terre et alimente les nappes. On parle de recharge des nappes. Ce sont ces nappes qui se « vidangent » dans les cours d'eau, notamment en période d'étiage, d'où l'importance de favoriser l'infiltration de l'eau en réduisant le ruissellement. À partir d'avril, la pluie est surtout absorbée par la végétation en plein développement et n'atteint pas autant les nappes. En 2023, les nappes n'ont pas été assez rechargées et les pluies n'ont pas compensé les déficits survenus en 2022.

Quelles conséquences ?

- Sécheresse du sol qui impacte les rendements agricoles et la production animale.
- Déficit de débit des cours d'eau et baisse de niveau des nappes ou des retenues.
- Périodes d'étiage plus longues et plus précoces.
- Augmentation de la température de l'eau des rivières et des lacs.
- Baisse de la qualité des eaux avec risque de concentration des pollutions, développement d'algues et de cyanobactéries.
- Fragilisation-disparition d'espèces sensibles
- Augmentation des consommations d'eau pour l'agriculture en raison de la sécheresse.
- Restrictions des prélèvements.

Des gestes simples suffisent à économiser plusieurs litres d'eau par jour.



De quelle sécheresse parle-t-on en cas de restrictions ?

La sécheresse hydrologique survient lorsque le débit des cours d'eau, le niveau des réserves d'eau disponibles dans les nappes aquifères, lacs et réservoirs sont anormalement bas par rapport à la situation moyenne calculée sur le long terme. Cela peut être dû à une sécheresse météorologique, mais aussi à une surexploitation des ressources en eau.



L'arrosage des espaces verts en ville est géré de manière la plus efficace.

Quels sont les niveaux d'alerte en cas de pénurie d'eau ?

Les mesures de restrictions sont établies selon quatre niveaux de gravité et à partir notamment des débits mesurés par les stations de référence placées sur les cours d'eau.

- **Niveau de vigilance** : il est atteint dès que la tendance hydrologique laisse pressentir un risque de pénurie à court ou moyen terme et que la situation est susceptible de s'aggraver en l'absence de pluie significative dans les jours ou semaines à venir.
- **Niveau d'alerte** : la coexistence de tous les usages et le bon fonctionnement des milieux ne sont plus assurés. Des mesures de restriction des usages de l'eau non prioritaires sont mises en place. Elles induisent une réduction minimale de 30 % de la pression de prélèvements dans le milieu.
- **Niveau d'alerte renforcée** : tous les prélèvements ne peuvent plus être simultanément satisfaits. Cette situation entraîne une limitation des prélèvements et le renforcement des mesures de restriction ou de suspension temporaire des usages si nécessaire, afin de ne pas atteindre le niveau de crise. Elles induisent une réduction minimale de 50 % de la pression de prélèvements dans le milieu.
- **Niveau de crise** : il y a nécessité de réserver la ressource pour satisfaire en priorité les exigences de santé, salubrité publique, sécurité civile et d'alimentation en eau potable de la population. Lorsque ce niveau est atteint, l'arrêt des usages non prioritaires s'impose. Cependant, des adaptations sont possibles.

Les solutions engagées et envisagées à Albi

- Réduction des fuites d'eau dans le réseau d'eau potable et maintenance du réseau.
- Installation de collecteurs d'eau au niveau des bâtiments publics.
- Installation de systèmes d'économie d'eau et de sondes hydrométriques dans les espaces verts de la Ville.
- Plantation de haies permettant de restaurer les capacités d'infiltration de l'eau dans les nappes.
- Plantation d'arbres créant des îlots de fraîcheur et retenant l'humidité.
- Réflexion sur la pratique de la réutilisation des eaux usées traitées.
- Désimperméabilisation et renaturation de la ville.
- Restauration des cours d'eau et des zones humides.

La mare créée à la Mouline. Un espace propice à la biodiversité.



Exemple réussi sur le bassin du Caussels

L'été, il arrive que le Caussels, affluent du Tarn situé entre Villefranche et Albi (il se déverse dans le Tarn au niveau du Pont Neuf), soit à sec le long de l'Échappée verte. Pour assurer un minimum d'eau, le Syndicat du bassin-versant Tarn aval assure depuis 2020 la mise en œuvre d'un plan de gestion mutualisé de la ressource en eau sur le bassin-versant du Caussels. Ce projet innovant à l'échelle nationale a vu le jour suite à des études menées par le Syndicat, en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Tarn, et soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne notamment. La démarche a consisté à recenser toutes les retenues d'eau situées sur le cours d'eau ou ses affluents. Grâce au volontariat des propriétaires de ces retenues d'eau, certains lacs non utilisés pour l'irrigation permettent désormais d'alimenter en eau le Caussels en début d'été tandis que ceux qui servent à l'agriculture, sont potentiellement mobilisés en fin d'été en restituant les volumes restants après irrigation. Ce plan de gestion vise ainsi à réduire la durée de la période d'été et à maintenir les fonctionnalités écologiques du milieu aquatique.

Le Caussels, à l'arrière du cimetière des Planques.



Quelques astuces pour économiser l'eau à domicile

Les petits ruisseaux font les grandes rivières. La lutte contre le gaspillage est collective ; chacun peut agir à son niveau.

Le saviez-vous ?

L'EAU EST PRINCIPALEMENT UTILISÉE POUR

- **39%** pour l'hygiène corporelle
- **22%** pour le lavage du linge et de la vaisselle ;
- **20%** pour la chasse d'eau des WC ;
- **6%** pour la cuisine ;
- **6%** pour le lavage de la voiture ou l'arrosage du jardin ;
- **1%** seulement pour boire ;
- **6%** autres usages.

* Sources ADEME

Suis-je économe en eau ?

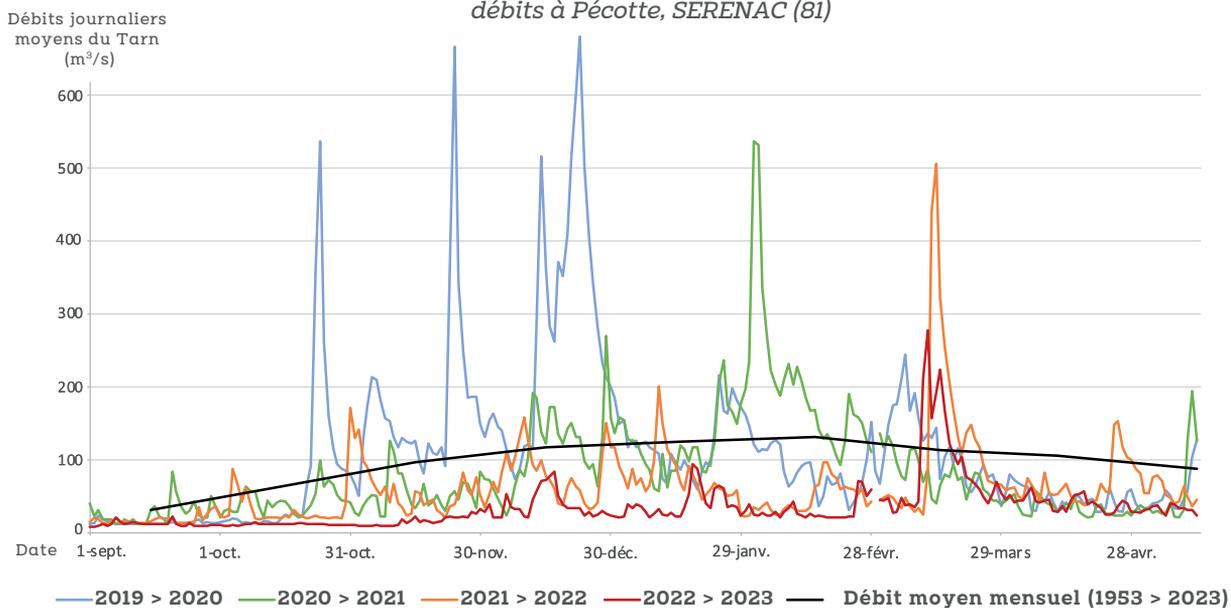
- *J'habite en maison avec jardin, j'ai installé un collecteur d'eau. Je paille le potager et le pied des jeunes arbres et arbustes.*
- *Je ferme le robinet quand je me lave les dents ou les mains.*
- *J'ai installé des mousseurs sur les robinets et dans le pommeau de douche, qui réduisent le débit de 30 % à 50 %, sans perte de confort ni de pression.*
- *Je privilégie la douche plutôt que le bain et ne dépasse pas cinq minutes (une douche rapide consomme de 35 à 60 litres quand un bain consomme a minima 150 litres).*
- *Je veille à bien remplir le lave-linge et le lave-vaisselle au maximum de sa capacité.*
- *Je n'utilise pas de nettoyeur haute pression et ne lave pas ma voiture.*
- *Je limite l'imperméabilisation des sols autour de la maison en ne bitumant pas excessivement devant de porte, terrasse et allée.*

Les Albigeois, sentinelles de l'eau

À Albi, plusieurs cours d'eau traversent la ville comme le Causse, le Séoux et le Jaoutzou. Riverains, randonneurs, vététistes, pêcheurs ou simple amoureux de la nature, devenez « sentinelle de l'eau » en contribuant au suivi d'écoulement des cours d'eau organisé par le Syndicat mixte du bassin versant Tarn aval. Pourquoi ? Parce que le niveau d'écoulement des cours d'eau varie constamment, il est important de recueillir des données régulières et fiables issues d'observations de terrain à l'échelle de tout le bassin versant. Une étape indispensable pour mieux connaître l'évolution de l'hydrologie des cours d'eau.

Plus d'infos : tarn-aval.com (page qualité et quantité des eaux > Sentinelles de l'eau).

Débits journaliers moyens du Tarn (m³/s) : comparaison de septembre à mai de 2019 à 2023 débits à Pécotte, SERENAC (81)



Ce graphique montre combien les débits du Tarn restent en dessous des débits relevés les années précédentes et de la moyenne sur 70 ans.

* Sources pour ce dossier : ADEME (ministère de l'Environnement) - Agence de l'eau Adour-Garonne - Syndicat de bassin-versant Tarn